



SOLAIRE
BOIS
POMPES À CHALEUR
CONDENSATION FIOUL/GAZ

Modulens C

CHAUDIÈRE GAZ AU SOL À CONDENSATION

ADVANCE



La condensation en mode excellence

- >> Respect de l'environnement et économies d'énergie
- >> Confort en eau chaude sanitaire maximum
- >> Compatible avec les énergies renouvelables



<< advance.dedietrich-thermique.fr >>

De Dietrich 
Le Confort Durable®

EXCELLENCE ET ÉCONOMIE



Rendement annuel jusqu'à 109%

- Pour une large gamme de puissance : 10, 15, 25, 35kW

Adaptation parfaite de la puissance aux besoins

- Brûleur modulant de 22 à 100%

Compacité et comportement ultra-réactif

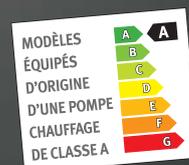
- Nouveau corps de chauffe en fonte d'aluminium silicium monobloc

Eau chaude à volonté

- Ballon à stratification de 100 litres, à serpentin de 160 litres et à stratification solaire de 220 litres pour couvrir tous les besoins

Confort maximum

- Régulation Diematic iSystem, avec tableau de commande intégré : ergonomique, intuitive, intelligente et orientée systèmes



Circulateur modulant de classe A

- Diminution de la consommation électrique, réduction du niveau sonore, sur modèles équipés (hors 35 kW)

Esthétique soignée

- Intégration parfaite des modules chaudière et ballon dans un ensemble harmonieux et design





L'INNOVATION PENSÉE POUR VOUS

Offrant une large plage de puissances de 10 à 35 kW, Modulens G est dotée des dernières innovations technologiques : régulation Diematic iSystem, ballon à stratification pour la production d'eau chaude... Pour vous, c'est l'assurance d'allier hautes performances, économies d'énergie et respect de l'environnement. Modulens G peut être équipée d'un ballon solaire. A vous la condensation en mode excellence.



LA SOLUTION HAUTE PERFORMANCE POUR VOTRE CONFORT

L'environnement préservé

Les chaudières Modulens respectent en tout point l'environnement. La technique de la condensation limite la quantité d'énergie utilisée et le brûleur à gaz modulant réduit au maximum les rejets polluants.

Un système intelligent

Côté confort, le système de régulation Diematic iSystem, très performant, permet de gérer et de répondre au plus juste aux besoins effectifs de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

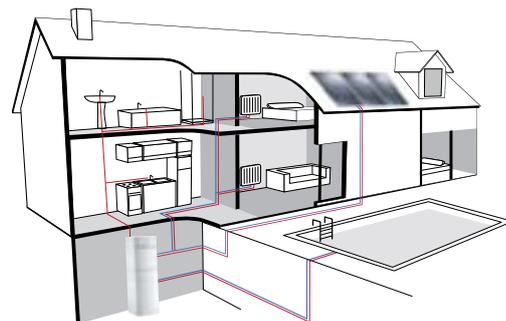
Système multi-énergies : 60% d'économie

En rénovation comme en construction neuve, vous pouvez combiner votre chaudière gaz à condensation Modulens avec d'autres énergies : systèmes solaires, bois ou pompes à chaleur.

Exemple d'installation

En associant Modulens avec un ballon solaire B ou V 220 SHL (en version juxtaposée ou sous la chaudière), vous bénéficiez de 60% de votre eau chaude sanitaire gratuite.

Vous pouvez aussi associer Modulens avec une pompe à chaleur de type HP Inverter et vous pourrez réaliser jusqu'à 60% d'économie sur votre facture. Dans le cadre d'une construction neuve, la gamme Modulens répond aux exigences de la **RT 2012**.



ADVANCE : EXIGEZ LE MEILLEUR POUR VOUS ET LA PLANÈTE



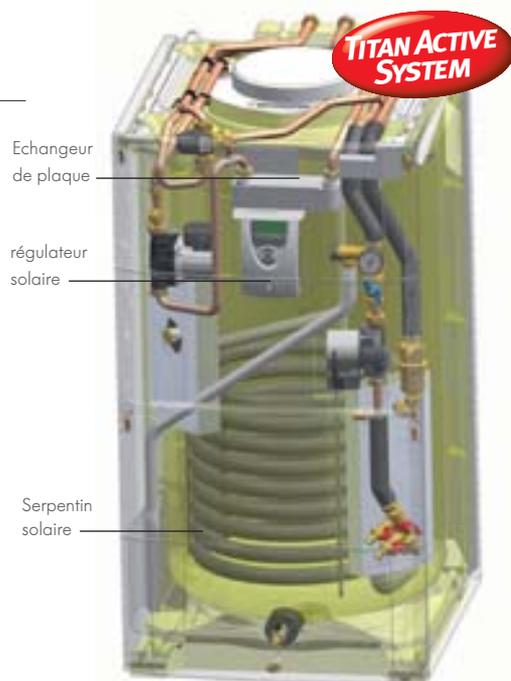
AVANTAGE
jusqu'à 30%
d'économies
d'énergie

Des performances élevées

1

En utilisant la chaleur de la vapeur contenue dans les fumées, la technologie condensation optimise la moindre parcelle d'énergie pour vous la restituer. Modulens garantit **des rendements élevés : jusqu'à 109% pour une large plage de puissances allant de 10 à 35 kW.**

- Grâce à la condensation, au brûleur modulant et à un nouvel échangeur ultra réactif, vous pouvez faire **jusqu'à 30% d'économies** par rapport aux chaudières d'ancienne génération.
- De plus, le nouveau brûleur, modulant en puissance de 22 à 100% selon vos besoins, vous garantit **une consommation au plus juste et une forte réduction des émissions polluantes : jusqu'à -50 %.**
- Les versions équipées intègrent une pompe modulante de classe A permettant une **diminution de la consommation électrique** (hors 35 kW).



Ballon V 220 SHL

Système intelligent : nouvelle régulation Diematic iSystem

2

Résultat de la recherche avancée De Dietrich, Diematic iSystem est la nouvelle régulation placée au cœur du système, conçue pour tout piloter au doigt et à l'œil. Elle est tout à la fois :

- **INNOVANTE** : design high-tech avec un nouvel écran LCD extra-large, bouton rotatif et touches sensibles.
- **INTUITIVE** : simplicité de navigation et lecture facilitée. Mininotice intégrée. Système avec texte. Possibilité de nommer les circuits pour plus de compréhension.
- **INTELLIGENTE** : fonctionnalités et possibilités étendues dont la possibilité de visualiser les consommations énergétiques conformément la **RT 2012**.
- **INTERACTIVE** : intégrable dans un système domotique centralisé.



>>> 3 ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET CHAUFFAGE

1. DÉTERMINEZ VOS BESOINS

Chauffage seul	Appartement		Maison ≤ 150 m ²		Grand pavillon	
Modulens AGC 10-15-25 (10 - 25 kW)	•		•			
Modulens AGC 35 (35 kW)					•	
Chauffage + eau chaude sanitaire	≤ 90 m ²	> 90 m ²	≤ 90 m ²	≤ 150 m ²	usage normal	usage intensif
Modulens AGC 10-15 15kW avec ballon de 100 litres sous la chaudière ou ballon de 160 litres placé sous ou à côté de la chaudière	•	•	•	•		
Modulens AGC 25-35 25 ou 35kW avec ballon de 100 litres sous la chaudière ou ballon de 160 litres placé sous ou à côté de la chaudière			•	•	•	•
Modulens AGC 15-25-35 15, 25 ou 35kW avec ballon solaire de 220 litres placé sous ou à côté de la chaudière	•	•	•	•	•	•

Ces informations sont données à titre indicatif pour des logements types. Il est impératif de se référer aux recommandations de votre installateur chauffagiste qui vous proposera la solution la mieux adaptée à votre projet.

Eau chaude : confort maximal

3

Modulens peut être associée à plusieurs types de ballons (à stratification, serpentin ou solaire) pour répondre parfaitement à vos besoins en eau chaude sanitaire. Ils sont équipés d'origine du **Titan Active System***, garantissant une parfaite conservation de l'eau et la longévité de l'installation, sans entretien.

- Ballons de 100, 160 ou 220 litres (en version solaire) qui peuvent être positionnés sous la chaudière ou juxtaposés.
- Cuve en acier et émail vitrifié à haute teneur en quartz pour une très bonne qualité de conservation de l'eau.
- Echangeur à plaque associé aux ballons à stratification de 100 et 220 litres pour chauffer encore plus rapidement l'eau chaude sanitaire.

*Sur les modèles Modulens 15-25 kW exclusivement.

AVANTAGE

Débit de 25,5l/min !

Installation et entretien aisés

4

Toutes les versions de Modulens sont prêtes à être raccordées pour une installation simplifiée et rapide.

- La modularité des solutions en colonne ou juxtaposée permet à la chaudière de s'installer partout.
- Tous les éléments sont accessibles par l'avant de la chaudière. Avec le rétro-éclairage intérieur de la chaudière, la maintenance est facilitée.
- Testés en usine, les chaudières et les ballons sont livrés montés et équipés pour une installation rapide.
- Possibilité de raccordement par ventouse ou sur cheminée.



AGC/V 160 SL



AGC/B 160 SL

AVANTAGE

solution compacte qui s'intègre partout



Solution compatible avec : solaire, pompe à chaleur

5

En neuf comme en rénovation, la chaudière Modulens est 100% compatible avec des solutions multi-énergies.

- La régulation Diematic iSystem permet la gestion combinée de Modulens avec une pompe à chaleur par exemple.
- Vous pouvez ainsi réaliser jusqu'à 60% d'économie d'énergie (par rapport à une ancienne chaudière de 18 à 20 ans sans régulation).
- Il est aussi possible de combiner Modulens avec un ballon solaire de type V ou B 220 SHL en y associant des capteurs solaires pour bénéficier de 60% d'eau chaude gratuite.
- Exclusivité De Dietrich, les capteurs solaires utilisent un fluide caloporteur d'origine 100% végétale, plus écologique et durable pour l'installation.

AVANTAGE

Encore plus d'économie en protégeant la planète

2. BÉNÉFICIEZ DU CRÉDIT D'IMPÔT ET DE LA TVA RÉDUITE

Conformément à la loi de Finances en vigueur, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt développement durable sur les chaudières à condensation, les appareils de régulation de chauffage, les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable : pompes à chaleur (sauf air/air), l'énergie solaire thermique (dans la limite d'un plafond de dépenses par mètre carré) et chaudières bois et poêles à bois.

Les taux sont ramenés à 2 taux uniques pour les travaux : 15% pour 1 seule catégorie de travaux sous conditions de ressources, 25% pour 2 catégories de travaux.

- **Bénéficiaires** : les propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit pour leur résidence principale de plus de 2 ans. Les propriétaires bailleurs sont exclus de ce dispositif.
- **Dépenses éligibles** : le prix d'achat TTC des matériels, matériaux et équipements figurant sur la facture de l'entreprise (hors tuyauteries et fournitures hydrauliques extérieures à l'équipement éligible). Le coût de la main d'œuvre et de la pose est exclu de la base du crédit d'impôt et il n'est accordé que si le matériel est fourni, posé et facturé par un professionnel.
- Le taux de TVA est de 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements dans les immeubles privés de plus de 2 ans pour les produits cités plus haut. Les propriétaires bailleurs, bénéficient de la TVA à 5,5%.

En savoir plus sur www.dedietrich-thermique.fr

3. APPELÉZ NOS CONSEILLERS



N° direct 0 825 120 520

0,15 € TTC/MN

